

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU MARDI 12 MARS 2019

Date de la convocation :
04 Mars 2019

Date d'affichage :
04 Mars 2019

Nombre de membres :
Afférents au conseil
municipal : 29
En exercice : 29
Présents : 24
Procuration : /

L'An deux mil dix-neuf, le douze Mars à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent POISSANT, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Mrs Laurent POISSANT, Alain COURAULT, Mme Nicole LAURENT, M. Joël BIGOURD, Mme Monique STORNE, M. Didier COMPARON, Mme Marylène ROBERT, M. Joël OUVRY, Mmes Catherine BECART, Anne NAUDE, Anne-Marie DUHAMEL, M. Serge HERMANT, Mme Armelle VISEURS, Mrs Bruno GUILLEMANT, Bruno LOTHE, Mme Perrine FRUCHART, Mrs Daniel LAIGLE, M. Christian KASPRZYK, Philippe DUTKIEWICZ, Bertrand NAGLIK, Mme Linda MEDJAHDI, Mrs Jean-Marie MANIEZ, Christophe SINGER, M. Philippe NEVEU ;

Excusés : Mme Jasmine BEDENIK, Emmanuelle HEAULME, Valentin PRUVOT, Jean-Pierre COQUELLE, Corinne TOURNANT,

Absent : //

Excusé(s) ayant donné procuration : ///

Secrétaire : Mme Perrine FRUCHART.

Objet : **Débat d'Orientations budgétaires**

En application des articles 11 et 12 de la Loi d'Orientation n°92-125 du 06 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, un Débat d'Orientations Budgétaires doit être organisé.

Le Conseil Municipal est donc invité à débattre des orientations budgétaires pour l'année 2019.

À la majorité :
Pour : 17
Contre : /
Abstentions : 7
Mention exécutoire :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré :

- PRECISE qu'un Débat d'Orientations Budgétaires s'est tenu lors de la présente séance, sur la base d'un rapport proposé par Monsieur le Maire.
- SOULIGNE que ce débat et les documents présentés ne constituent pas pour autant des engagements, mais définissent les perspectives et conséquences budgétaires prévisionnelles, eu égard aux investissements actuels, prévisions et propositions d'investissements des années à venir.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
 Maire,
 Laurent BOISSANT
 "DECISION EXECUTOIRE"
 Reçue en Sous-Préfecture le 20 MARS 2019
 Publiée et Notifiée le 22 MARS 2019
 MAZINGARBE, le 22 MARS 2019
 Le Maire
 Laurent BOISSANT

